

RAID INTERNATIONAL « MARSEILLE – CASSIS » A L'AVIRON DE MER »



SAMEDI 6 JUIN 2009

Avant-Programme de la 8^{ème} Edition

(dernière mise à jour : 27 février 2009)

1) DISTANCE

24 km entre la Plage du Prophète à Marseille et le Port de Cassis.

2) PARCOURS

Rade sud de Marseille, Cap Croisette, les Calanques, Baie de Cassis.

3) EMBARCATIONS

Seules les yoles de mer, jauge F.I.S.A., doubles (2x) et quatre barré (4x+) seront acceptées (*solos non acceptés*). Elles doivent être conformes au code de courses d'aviron de mer, homologués en 6^{ème} catégorie et porter un numéro d'immatriculation en gros caractères, soit celui des Affaires Maritimes, soit celui de la Ligue + numéro du club + numéro du bateau.

4) AUTRE EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Ligne de vie courant le long du bateau ;
- Bout de remorquage d'un diamètre d'au moins 8 mm et d'une longueur supérieure à 10 mètres, muni d'un mousqueton ;
- Taquet permettant le remorquage ;
- Gilets de sauvetage, 1 par personne embarquée (5 pour les 4x+)
- Ecope dans le cas de bateau non auto videur ;
- Téléphone mobile placé dans une housse étanche (fournie) ;
- Moyen lumineux de repérage (fourni).
- **NE PAS OUBLIER** : Casquette, Crème solaire, Eau (1 bt par rameur fournie)

5) CATEGORIES DES EQUIPAGES :

Seniors :

- Double : Homme (HS 2x), Femme (FS 2x), Mixte (MS 2x)
- Quatre barré : Homme (HS 4x+), Femme (FS 4x+), Mixte (MS 4x+)

Vétérans 2 (moyenne d'âge 40 ans et aucun rameur de moins de 30 ans)

- Double : Homme (HV 2x), Femme (FV 2x), Mixte (FV 2x)
- Quatre barré : Homme (HV 4x+), Femme (FV 4x+), Mixte (MV 4x+)

Vétérans 4 (moyenne d'âge 60 ans et aucun rameur de moins de 40 ans)

- Double : Homme (HV 2x), Femme (FV 2x), Mixte (FV 2x)
- Quatre barré : Homme (HV 4x+), Femme (FV 4x+), Mixte (MV 4x+)

ATTENTION : Minimum 2 rameuses pour les équipages mixtes en 4 barré !

6) CONDITIONS DE PARTICIPATION :

En raison du parcours en pleine mer sans arrêt possible depuis l'île Maire jusqu'à Cassis, la course n'est ouverte qu'à des **équipages** :

- **Expérimentés**, possédant une bonne technique de l'aviron ;
- **Entraînés**, c'est-à-dire capables d'accomplir la distance de 24 km dans sa totalité en moins de 3 heures et d'affronter la *chaleur*, parfois torride même en fin de journée, et des *conditions de mer* qui peuvent être très difficiles ;

- **Ayant participé** à au moins une **course qualifiante** pour le Championnat de France d'aviron de mer (pour les équipages français) ou une course équivalente.

Le Jury se réserve le droit d'écarter de la course avant le franchissement de l'île Maire les équipages qu'il jugerait inaptes à effectuer le parcours dans sa totalité.

7) **INSCRIPTIONS :**

- L'inscription est gratuite. Le formulaire d'engagement est à nous retourner dûment rempli par mail, fax ou par courrier postal.
- **Ouverture des inscriptions :** samedi 1^{er} février 2009
- **Clôture des inscriptions :** lundi 28 mai 2009, 23h00, dernier délai

8) **DROITS D'INSCRIPTION**

Néant.

9) **INDEMNITES**

Aucune indemnité de déplacement pour les participants.

10) **LICENCES**

Les concurrents devront être en règle avec la licence de leur pays. Cette licence portera attestation de la délivrance d'un certificat médical conformément au règlement de la F.F.S.A. A défaut, un certificat médical datant de moins de 3 mois devra être présenté.

11) **RECEPTION DES ATTELAGES A MARSEILLE ET DEPOSE DES EMBARCATIONS :**

- **Lieu :** Centre Municipal de Voile (CMV), 6 Promenade Georges Pompidou, 13008 Marseille.
- **Horaire :** samedi de 9h00 à 13h30. Possibilité de réceptionner votre remorque la veille. Dans ce cas, nous contacter s.v.p. Merci.
- **Ouverture du portail par code de 7h00 à 21h00**, 7 jours sur 7. Le code du portail vous sera communiqué à votre arrivée lors de la remise par nos bénévoles du macaron d'autorisation de parking. **ATTENTION : le parking du CMV est FERME durant la nuit.**
- **Aire de stationnement des remorques :** terre-plein situé à gauche après le portail d'entrée.
- **Horaire de stationnement autorisé :** de vendredi 16h00 au lundi 08h00.
- **Dépose des embarcations :** aire de mise à l'eau (plan incliné devant le terre-plein)
- **Personne de contact :** Le Masson Sylvie, Tél. 06 34 49 77 83

12) **TRANSFERT ET DEPOSE DES REMORQUES A CASSIS :**

- **Lieu :** Port de Cassis, Quai des Moulins (suivre fléchage).
- **Horaire :** samedi de 11h00->14h00 et de 17h00->19h00. Avant d'arriver, contacter Marina.
- **Aire de stationnement (remorques & véhicules tracteurs) :** Esplanade Calendal
- **Horaire stationnement :** de samedi 11h00 à dimanche 12h00 au plus tard.
- **Personne de contacte :** Marina Brezzo, Tél. 06 26 92 19 21

13) **NAVETTES DE CASSIS A MARSEILLE (4) :**

- **Horaires :** samedi 12h00, 13h00, 14h00 et 15h00.
- **Lieu de départ :** Port de Cassis, Quai des Moulins (devant l'Office de tourisme) :

Remarques :

Etant donné le nombre suffisant de bénévoles sur place au Port de Cassis, il est souhaité qu'une seule personne par équipage se charge du transfert de la remorque de Marseille à Cassis le jour de la course, ceci afin de ne pas surcharger les navettes limitées en places (9). Des bénévoles sont sur place pour aider les manœuvres de stationnement.

Aussi, pour assurer le retrait des dossards et surtout leur présence à la réunion, les chefs de bord de chaque équipage sont priés de ne pas s'occuper des transferts des remorques de Marseille à Cassis le jour de la course.

14) VERIFICATION DES ENGAGEMENTS ET RETRAIT DES DOSSARDS :

- **Horaire :** samedi de 10h00 à 13h30
- **Lieu :** Marseille, Centre Municipal de Voile (CMV)

15) REUNION DES DELEGUES ET CHEFS DE BORD :

- **Horaire :** samedi 14h00 précises
- **Lieu :** Marseille, Centre Municipal de Voile (CMV)

16) VERIFICATION DU MATERIEL DE SECURITE PAR LES ARBITRES :

- **Horaire :** samedi de 15h00 à 16h00
- **Lieu :** Marseille, Centre Municipal de Voile (CMV), Aire de mise à l'eau

17) DEPARTS DU RAID :

- **Horaires :** Deux départs sont prévus :
Premier départ : 16 h 30 - **Deuxième départ :** 17 h 00

Veillez consulter le tableau d'affichage pour connaître l'heure de départ de votre équipage.

- **Lieu :** Au niveau de la Plage du Prophète, Corniche Kennedy.
- **Modalités :** Drapeaux et signalisation sonore selon art. 26 Code FFSA des régates en mer :
<http://www.avironfrance.asso.fr/Federation/TextesReglementaires/CodeRegatesMer.htm>

Le Comité d'Organisation en accord avec le Corps Arbitral se réserve le droit de modifier le parcours et/ou les horaires de cette compétition, voire de l'annuler, en cas de très mauvaises conditions météorologiques.

18) SERVICE MEDICAL

Un service médical sera organisé par Monsieur le Docteur Gérard LAGRANGE, médecin responsable de la Ligue de Provence-Alpes des Sociétés d'Aviron, et Madame Pierrette BERNARD, Infirmière. Tous deux seront présents et disponibles sur l'ensemble du parcours.

19) SECURITE

La sécurité en mer sera organisée par le Comité Départemental 13.

20) PLAN DE PARCOURS

Un plan sera remis à chaque Chef de Bord lors de la réunion des Délégués et Chefs de Bord.

21) ARBITRAGE

L'arbitrage de la course sera organisé par Monsieur Jacques CHAMBON, Président du Jury, Arbitre International FISA. Il sera assisté d'arbitres internationaux, nationaux et régionaux.

22) ASSURANCES

Chaque compétiteur doit être assuré contre les risques et les conséquences d'accidents, matériel et corporel.

23) MAILLOTS

Chaque concurrent doit courir sous les couleurs de son club.

24) PRET DE MATERIEL

Les équipages qui n'habitent pas en Région PACA ou qui n'ont pas d'embarcation de mer jauge F.I.S.A. peuvent emprunter gratuitement des yoles de mer entièrement équipées (avirons, gilets de sauvetage, bout, ligne de vie, etc.). La réservation des bateaux se fait au moment de l'inscription sur le formulaire d'engagement.

25) **HEBERGEMENT**

A la charge de chaque association ou participant. Nous vous conseillons de faire vos réservations le plus tôt possible, c'est-à-dire avant la fin du mois d'avril. Veuillez vous annoncer comme étant participants au Raid afin de bénéficier d'un prix préférentiel.

Cassis :

- Hôtel Le Commerce, tél. 04 42 01 09 10, e-mail : info@hotel-lecommerce.fr.
Chambres doubles 55 € (1^{er} étage). Gîte 20 €. Petit-déjeuner : 7€.

Marseille :

- Hôtel Ibis, Marseille Bonneveine, tél. 04 91 72 34 34, e-mail h0932@accor.com. Chambres doubles 89 €. Tarif « Vitabis » 32€ (10 chambres simples ou doubles). Petit-déjeuner : 9€. (réduction si réservation sur leur site internet le plus tôt possible).

Offices du Tourisme :

- Marseille : Tel : 04 91 13 89 00 ; e-mail : info@marseille-tourisme.com ;
- Cassis : Tel : 08 92 25 98 92 ; e-mail : omt@cassis.fr ;

Pour chaque pays étranger participant au raid, le Comité d'Organisation prendra en charge l'hébergement de la 1^{ère} équipe qui enverra son inscription.

26) **APERITIF :**

- **Horaire :** samedi de 19h30 à 20h30.
- **Lieu :** Aviron Club de Cassis, Quai des Moulins, Port de Cassis

27) **PROCLAMATION DES RESULTATS ET REMISE DES RECOMPENSES**

- **Horaire :** samedi de 20h30 à 21h00.
- **Lieu :** Aviron Club de Cassis, Quai des Moulins, Port de Cassis

28) **REPAS**

- **Horaire :** samedi dès 21h00.
- **Lieu :** Yacht Club (juste à côté de l'Aviron Club), Quai des Moulins, Port de Cassis
- **Prix :** 20€ par personne, y compris vin et desserts.

Remarque : le repas est offert à tous les équipages étrangers.

Réservation obligatoire. Veuillez remplir la fiche « **Inscription au repas** » et nous la renvoyer avec le formulaire d'engagement. N'oubliez pas d'y inscrire les éventuels ACCOMPAGNANTS (même tarif). Le règlement se fait par chèque, éventuellement en espèces, au plus tard avant la course, lors du retrait des dossards.

29) **NAVETTE CASSIS-MARSEILLE**

Une dernière navette partira pour Marseille à l'issue du Raid, **à 19h30 précises**, ceci afin de permettre aux équipages et aux bénévoles de récupérer leurs véhicules au CMV avant 21h00. **Au-delà de 21h00, le CMV n'est plus accessible avant 07h00 le lendemain matin !**

30) **RENSEIGNEMENTS**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter de préférence par e-mail (comiteaviron13@yahoo.fr), éventuellement par téléphone.

Bureau : Tel : 04 91 99 28 63. En cas de non-réponse :

Portable Sylvie Le Masson, Secrétaire Adjointe CD Aviron 13 : 06.34.49.77.83

Portable Pierre Maddaloni, Président CD Aviron 13 : 06.82.69.58.94

Site internet : <http://www.avirondemermarseillecassis.org>